

Pesticides et engrais,

UN RÈGLEMENT À VOTRE PORTÉE

UN RÈGLEMENT, DES ALTERNATIVES!

Des aménagements paysagers sans pesticide et sans engrais chimique, c'est possible. Voici quelques principes et des solutions pratiques.

- Des **plantes en santé** sont moins sujettes aux infestations de ravageurs et de mauvaises herbes.
- Choisissez une **semence ou des plantes** adaptées aux conditions de votre sol et résistantes aux insectes et maladies.
- Augmentez la **diversité** végétale sur votre terrain. Les ravageurs n'attaqueront jamais toutes les espèces en même temps.
- Maintenez votre pelouse à une hauteur entre 6 et 8 cm. Ne coupez pas plus du tiers de sa hauteur et avec des lames bien aiguisées. **Laissez les rognures sur place**, il s'agit d'une bonne source d'azote. Arrachez les mauvaises herbes manuellement.
- Choisissez des fertilisants naturels. Le compost, par exemple, est riche en éléments nutritifs et aide le développement des organismes bénéfiques du sol. D'autres produits sont disponibles dans les centres jardins (farines de poisson et d'os, algues séchées, etc).
- **Inspectez** votre pelouse, vos plantes, arbres et arbustes **régulièrement** : vous préviendrez peut-être une future infestation!



PETITS CONSEILS

Soyez plus tolérants!

Les plantes en santé peuvent abriter quelques ravageurs sans qu'il y ait d'infestations.

Pour d'autres informations, consultez les sites internet suivants :

<http://www.qc.ec.gc.ca/ecotrucs/solutionsvertes/>
<http://www.menv.gouv.qc.ca/pesticides/inter.html>
<http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/biblio/carnet.html>
<http://www.rappel.qc.ca>

VOUS CROYEZ VOTRE TERRAIN INFESTÉ?

- **Déceler le problème.** Est-il persistant, les symptômes sont-ils importants?
- Dans ce cas, **identifiez correctement la cause du problème.** Des spécialistes dans les pépinières et les centres jardins pourront vous aider.
- S'il s'agit d'insectes nuisibles dans un arbre ou un arbuste, **ramassez-les** manuellement ou **délogez-les** avec un puissant jet d'eau.
- Rien à faire? Il y en a trop, la plante dépérit!
- **Optez pour un pesticide à faible impact** (voir tableau)



Il y a beaucoup d'insectes utiles qui ne causent pas de dommages sur les plants.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS PAR CE RÈGLEMENT?

Pour savoir si vous êtes situés dans une zone touchée par le règlement, renseignez-vous auprès de votre bureau d'arrondissement.

Vous avez des questions sur la nature du règlement, laissez-nous votre message, il nous fera plaisir de vous rappeler. Téléphone : 641-6411, poste 1237.

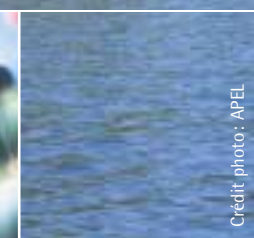
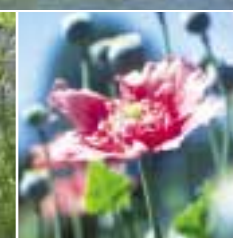
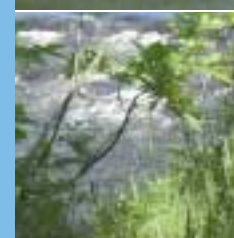


La renaturation des berges, un choix naturel et écologique!



Ce produit contient 100% de fibres recyclées après consommation.

VILLE DE
QUÉBEC



PRÉCAUTION,
ALTERNATIVES,
BANDE
RIVERAINE



L'environnement
chaque jour!

VILLE DE
QUÉBEC



UN RÈGLEMENT, UNE PHILOSOPHIE DES DISTANCES À RESPECTER

Plusieurs cours et plans d'eau du territoire sont situés en amont des prises d'eau servant de sources d'approvisionnement en eau potable. Afin d'assurer une protection adéquate de cette ressource indispensable à la population, un règlement a été adopté pour limiter, sinon contrer la pollution causée par une utilisation inadéquate des pesticides et des engrais chimiques.

Vous habitez en bordure ou à proximité d'un plan d'eau identifié sur la carte, vous devez dorénavant respecter les distances suivantes où l'usage des pesticides et d'engrais chimiques est interdit ou limité.



- • Aucun pesticide permis
- Engrais naturels seulement

- • Si infestation majeure par un ravageur, pesticide à faible impact autorisé
- Tous les types d'engrais permis



TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE RÈGLEMENT

- A_ Lac Saint-Augustin
- B_ Lacs Laberge
- C_ Rivière Saint-Charles:
bandes riveraines en amont
de la prise d'eau potable
- D_ Bassin versant
de la Rivière des Sept-Ponts
- E_ Rivière Montmorency:
bandes riveraines en amont
de la prise d'eau potable
- F_ Lac des Roches



PESTICIDES À FAIBLE IMPACT AUTORISÉS¹ ET ORGANISMES CONTRÔLÉS

INSECTICIDES	Acétamipride (Pristine)	Pucerons, tenthrède du pin, cicadelles, mouches blanches, mineuse marbrée
	Acide borique (Sure killer bug buster)	Blattes, poisson d'argent, fourmis, punaise des lits.
	Borax	Fourmis, blattes et insectes du bois, maladie du rond (pin).
	Dioxyde de silicium (terre diatomée)	Fourmis, blattes, araignées, lépisme argenté, coccinelles, punaise des lits, grillons, perce-oreille, guêpes, mouches, puces et millipèdes.
	Méthoprène	Puces
	Octaborate disodique tétrahydrate (Pre-ser-vor)	Blattes, lépisme argenté, grillons, fourmis, termites et champignons du bois.
	Phosphate ferrique (Neu1165m)	Limaces et escargots.
	Savon insecticide	Pucerons, cochenilles, tétranyques, aleurodes, altises, tenthrèdes et perce-oreilles.
	Spinosad (Success, Conserve 120 SC)	Larves du diprion, livrées d'Amérique, galéruques de l'orme, spongieuse, calligraphe du saule, thrips, tordeuse à bandes obliques, pyrales des prés.
FONGICIDES	Soufre	Blanc, tache noire, rouille, tavelure et certaines mites
	Sulfure de calcium	Insectes, mites et maladies fongiques.
HERBICIDES	Acide acétique (ÉcoClear)	Toute végétation
	Mélange d'acides caprique et pélargonique (Topgun, Superfast)	Toute végétation
	Savon herbicide	Mousse et algues

1. Gouvernement du Québec. Code de gestion des pesticides. Annexe II